

Conseil de quartier Centre-Village

Projet de Compte-rendu de la réunion du 8 mars 2017

Lieu : Salle Caudron, rue René Caudron à Voisins le Bretonneux à 20h

Présents : Josette BIAZZO, Marie-Claude BROCHOT, Jean Gabriel CARRERE, Françoise DAVOIGNEAU, Andrée DE SOUZA, Eric FLORENTIN, Pascal LEBLOND, Michel MERIAUX, Patrick PERRIN, André FIGUET, Alberto ROMEO, Francine SAINT RAYMOND, et Mohamed MAHIEDDINE (Service Démocratie Locale), Jocelyn BEAUPEUX (Maire adjoint délégué à l'aménagement du territoire et à la concertation) et Cyrille ARZEL (directeur des services techniques)

Excusés : Françoise LEMOINE, Cécile REMY, Jacques RICHARD et Adélaïde VANNIER

Rédaction : Josette BIAZZO

Ordre du jour :

- 1) Validation compte rendu du 14 décembre 2016
- 2) Synthèse par Françoise LEMOINE de l'atelier circulation du 18 janvier 2017
- 3) Sens giratoire rue Racine/rue Serpentine par A.Roméo
- 4) Retour des différents services communaux sur les sujets en attente abordés par le CQ (cf.mail de Pascal LEBLOND)
- 5) Projets à l'étude par la Municipalité pour le CV : cimetière, salle des fêtes, vestiaire club rugby, marché, crèches
- 6) Bilan provisoire des actions du CQ par Pascal LEBLOND
- 7) Retour du Comité Permanent de Concertation de la Remise
- 8) Questions diverses

1) VALIDATION COMPTE-RENDU DU 14/12/2016

Deux modifications demandées : page 3, sens giratoire, enlever la réponse OUI et page 4, modifier le § concernant les nuisances de la pizzeria.

Après ces modifications, le compte-rendu est approuvé et diffusé.

2) SYNTHESE SUR L'ATELIER CIRCULATION

Françoise LEMOINE étant absente, ce point n'a pas été traité.

3) SENS GIRATOIRE RUE RACINE / RUE SERPENTINE

Ce rond-point est jugé dangereux par des membres du CQ : des automobilistes ne respectent pas le sens giratoire du rond-point, principalement en venant de la rue Racine.

Le président a effectué 3 comptages (jours et heures variables) qui tentent à démontrer que ce rond-point est assez peu fréquenté et que très peu d'automobilistes sont en infraction.

Ci-dessous, le tableau fait par Alberto ROMEO :

CROISEMENT J. RACINE-SERPENTINE-GRAND PRE-MAIL AUX FRUITS						
DATES	12/10/2016		17/01/2017		23/1/17	
HORAIRES	17h30-18h30		18h-19h		18h15-19h15	
	V.A.	V.R.	V.A.	V.R.	V.A.	V.R.
de:						
rue Racine	38	46,91%	30	42,25%	17	28,81%
av. Grand Pré	20	24,69%	23	32,39%	23	38,98%
rue Serpentine	23	28,40%	18	25,35%	19	32,20%
vers carrefour						
TOTAL	81		71		59	
du carrefour vers						
r. Serpentine	38	51,35%	35	55,56%	24	44,44%
mail aux fruits	14	18,92%	11	17,46%	11	20,37%
av.grand pré	22	29,73%	17	26,98%	19	35,19%
TOTAL	74		63		54	

Alberto ROMEO précise qu'au cours de ces 3 comptages il n'a constaté qu'une seule infraction faite au code de la route (« tourne à gauche ») par un véhicule sortant du 41 rue J.Racine.

Pascal LEBLOND dit que cet endroit est dangereux pour les riverains qui empruntent régulièrement ce giratoire. Des panneaux signalant le sens de la circulation obligatoire sont posés sur le giratoire.

Mohamed MAHIEDDINE indique par ailleurs que des panneaux indiquant que le sens de la circulation a été modifié viennent d'être ajoutés.

Demande => enlever tous les anciens marquages au sol devenus inutiles ainsi que les passages piétons – déplacer les passages piétons en amont du giratoire

Réponse de la Municipalité => acceptation de ces modifications

4) RETOUR DES SERVICES COMMUNAUX SUR LES SUJETS EN ATTENTE

Pascal LEBLOND projette son tableau « questions / réponses » dont voici les points principaux (voir tableau complet mis à jour sur site) :

- ⇒ Ecole de musique => passage piétons => validé, réalisation 2017
- ⇒ Rue Serpentine stationnement sauvage => des aménagements ont déjà été faits et seront étendus, étude validée, réalisation en 2017 à confirmer
- ⇒ Rue de la Mérantaise => élargissement trottoir, marquages au sol => un état des lieux a été fait par la CASQY et la réfection totale de la rue aux Fleurs (enlèvement des pavés et passage en zone 30), sécurisation accrue de la rue Pascal sont prévues mais rien pour la rue de la Mérantaise, du moins en 2017.

Demande => ne pourrait-on pas, au moins, dans le même temps des travaux rue aux Fleurs, sécuriser le « tourne à gauche » de la rue de la Mérantaise dans la rue aux Fleurs ?

Pas de réponse

- ⇒ Chemin des Ruelles => une seule poubelle, au lieu des 2 demandées, a été posée => suffisant ? => oui
Jocelyn BEAUPEUX ajoute qu'il faut que le nettoyage de la ruelle soit fait avec plus de soin cette année.
- ⇒ La rue sans nom a été dénommée la Chemin du Val Fleuri => les panneaux sont en cours de réalisation et une inauguration sera prévue pour la pose des plaques.
- ⇒ Mail de Schenefeld => le dossier de l'aménagement a été ressorti => 45 places de parking seront gagnées, l'axe central deviendra piétonnier, certains arbres seront coupés et remplacés par des essences plus petites
- ⇒ Place des Douves => mise aux normes pour les piétons et personnes handicapées => une visite sur site a été faite et des anomalies constatées => point non traité à ce jour
- ⇒ Toilettes publiques => à voir les modalités, le coût et l'entretien...=> Point non traité
- ⇒ Fonctionnement d'un sens giratoire => inclure un rappel dans le bulletin le Vicinois, car Pascal LEBLOND maintient que le « fonctionnement d'un sens giratoire » n'y est pas développé de façon suffisamment précise. Demande transmise à la Mairie.
- ⇒ Chicane entre rue Alfred de Vigny et résidence Nymphéa => l'ASL de Chamfleury a sécurisé le trottoir côté Chamfleury par la pose de poteaux => un large trottoir se trouve côté résidence Nymphéa pour les piétons, poussettes.... => pas de chicane prévue
- ⇒ Entretien de la voirie => un article est dans le dernier Vicinois => une balayeuse est défectueuse, un choix : achat ou sous-traitance auprès d'un prestataire ?

Demande => pose d'une poubelle à l'arrêt de bus Chamfleury dans le sens de Chevreuse

Réponse => OK

- ⇒ Un bac à fleurs rue Racine (niveau arrière de la mairie) détérioré => pas encore remplacé => il s'agit d'un accident et la réparation probablement prise en charge par l'assurance.... A suivre. Noter que depuis cette réunion la réparation a été faite.
- ⇒ Dépôts sauvages d'encombrants dans les rues => Mohamed MAHIEDDINE dit qu'il s'agit là d'un vrai problème d'incivilité.

Les ramassages des encombrants se font les 2^{ème} jeudi de chaque mois. Mohamed MAHIEDDINE trouve que ce n'est pas rendre service aux vicinois que de palier systématiquement à leurs incivilités. Il rappelle que le dépôt sur la voie publique

d'encombrants en dehors des jours requis (la veille au soir du ramassage) fait l'objet d'une forte amende. De plus il existe des déchetteries si besoin est.

5) PROJETS A L'ETUDE PAR LA MUNICIPALITE

- ⇒ Nouveau cimetière => un projet est étudié mais aucun lieu n'est encore trouvé car la réglementation est très stricte
- ⇒ Salle des fêtes => rien de prévu
- ⇒ Vestiaire pour le club de rugby => rien de prévu
- ⇒ Marché => un projet est à l'étude, Jocelyn BEAUPEUX signale que Magny les Hameaux souhaite également mettre en place un marché
- ⇒ Salle de quartier, crèche => projet à l'étude => un pôle enfance est prévu dans le futur quartier de la Remise
- ⇒ Projet de la Poste => le projet est avancé et Jocelyn BEAUPEUX le présentera bientôt
- ⇒ Une maison « remarquable » a été déclassée (Ferme Royer) => un projet de construction est prévu sur cet emplacement (maison et ferme). Le déclassement était nécessaire car la maison est aujourd'hui en très mauvais état.
- ⇒ La fibre => fibre FTTH par Orange ; SFR ne propose, en fait, que la fibre à terminaison coaxial (30 MG max) et ne sera disponible que pour ceux qui sont déjà câblés. Jocelyn BEAUPEUX a fait modifier les textes publiés par SFR dans ce sens.

6) BILAN PROVISOIRE FAIT PAR PASCAL LEBLOND

Un bilan provisoire est présenté au 1/02/2017 ; Voir tableau « questions / réponses » mis à jour

7) RETOUR DU COMITE PERMANENT DE CONCERTATION DE LA REMISE

Marie-Claude BROCHOT brosse un compte-rendu de la réunion du 22/02/2017 concernant le dossier de réalisation de l'espace publique.

Une crèche de 60 berceaux est prévue avec parking de 40 places. Une ouverture serait possible sur la RD36. Le pôle « glisse » serait mitoyen à cette crèche.

Les eaux pluviales seraient récoltées dans la rigole existante qui traversera tout le quartier de la Remise (environnement plus aéré).

La rue de la Remise sera élargie, création d'une voie piétonne + une voie cyclable. Le stationnement se fera des 2 côtés de cette rue.

La crèche des Diablotins accueillerait le service jeunesse.

Plusieurs essais de circulation sont prévus pour le carrefour de la RD36 (fluidité).

Calendrier prévisionnel : pôle glisse = 2018, crèche et église = 2020, travaux promoteurs = 2020/2022

8) QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Cours de secourisme => la Municipalité n'organise rien dans ce sens mais cela est fait par le centre Alfred de Vigny avec les pompiers ou la Croix Rouge
- ⇒ Passage piétons rue des Tilleuls, devant l'église Evangélique => Municipalité Ok
- ⇒ Nombre de visiteurs du site internet du CQ => ce nombre est connu, la Municipalité peut le donner

Mohamed MAHIEDDINE rappelle la réunion du 21 mars à 20 heures (salle du conseil municipal) sur le sujet des caméras de surveillance sur la commune.

Il annonce également la préparation d'une semaine sur le développement durable (13 au 21 mai). A cette occasion il sera réalisé un troc-plantes à la Croix du Bois (le 14 mai) et il souhaiterait que les conseillers de quartier s'investissent dans le projet.

Alberto ROMEO exprime son regret devant le peu de conseillers de quartier présents aux vœux du Maire (5 seulement) ainsi qu'au dernier conseil municipal (3).

LE PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER EST PREVU LE JEUDI 27 AVRIL A 19H30
--